

Vacances ADOLESCENTS BAFA 16/20 ANS

VACANCES ADOLESCENTS - BAFA 16/20 ANS

Le salarié doit avoir 6 mois de présence dans la coopérative. Pour les jeunes qui participent à un séjour en centre de vacances adolescents, séjour linguistique ou qui préparent le BAFA d'animateur : stage théorique, pratique et de perfectionnement non rémunéré pendant les vacances scolaires.

SALARIÉ

Nom : Prénom :

Adresse complète :

COOPÉRATIVE

Raison sociale :

Adresse :

Temps complet
Temps partiel..... heures hebdomadaires

Nous attestons que le salarié ci-dessus désigné
est employé dans notre coopérative depuis le :

Cachet

A.....le

Signature

ADOLESCENTS DE 16 A 20 ANS

| Noms | Prénoms | Date de naissance |
|------|---------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire (joindre RIB)

PIÈCES A FOURNIR

Si vous faites une première demande : RIB

Photocopie du livret de famille

A chaque demande : **Facture de l'organisme de vacances ou du BAFA.**

Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE A :

UNION SOCIALE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION

61, Boulevard de Picpus - 75012 Paris - Tél : 01 43 07 18 08 - Fax : 01 43 41 50 44 - E-mail : union.sociale@wanadoo.fr - Internet : www.union-sociale.coop